

Plufur, commune rurale du canton de Plestin-les-Grèves avec 568 habitants, s'étale sur 1750 ha autour de son bourg classé site remarquable notamment du fait de l'architecture du bâti en écrit autour de son église et de l'enclos paroissial.

L'activité principale est l'agriculture qui a conservé son caractère familial. Essentiellement tournées vers l'élevage, les exploitations se sont spécialisées au fil du temps avec principalement l'élevage laitier, bovins viande et une exploitation ovine. Plufur a la chance d'avoir à sa disposition un tissu artisanal et commercial de proximité à la fois service apprécié de la population et véritable lien social.

Plufur dispose, avec l'école gérée en syndicat avec Lanvellec et Trémel, d'une offre globale qui permet à chacun de trouver s'il le souhaite le service affirmant ainsi sa volonté de bien vivre ensemble.

Vous qui voulez vous promener dans une campagne vivante avec des paysages de qualité, venez découvrir notre commune et son patrimoine architectural, tel le joyau de la chapelle Saint-Nicolas située dans un endroit magnifique, improbable où l'architecture Beaumanoir révèle sa splendeur.



HAMEAU SOLIDAIRE À PLUFUR (Côtes-d'Armor)

Dix logements en location du T1 au T3
dans deux unités d'habitations en ossature bois

Une maison commune ouverte sur le village

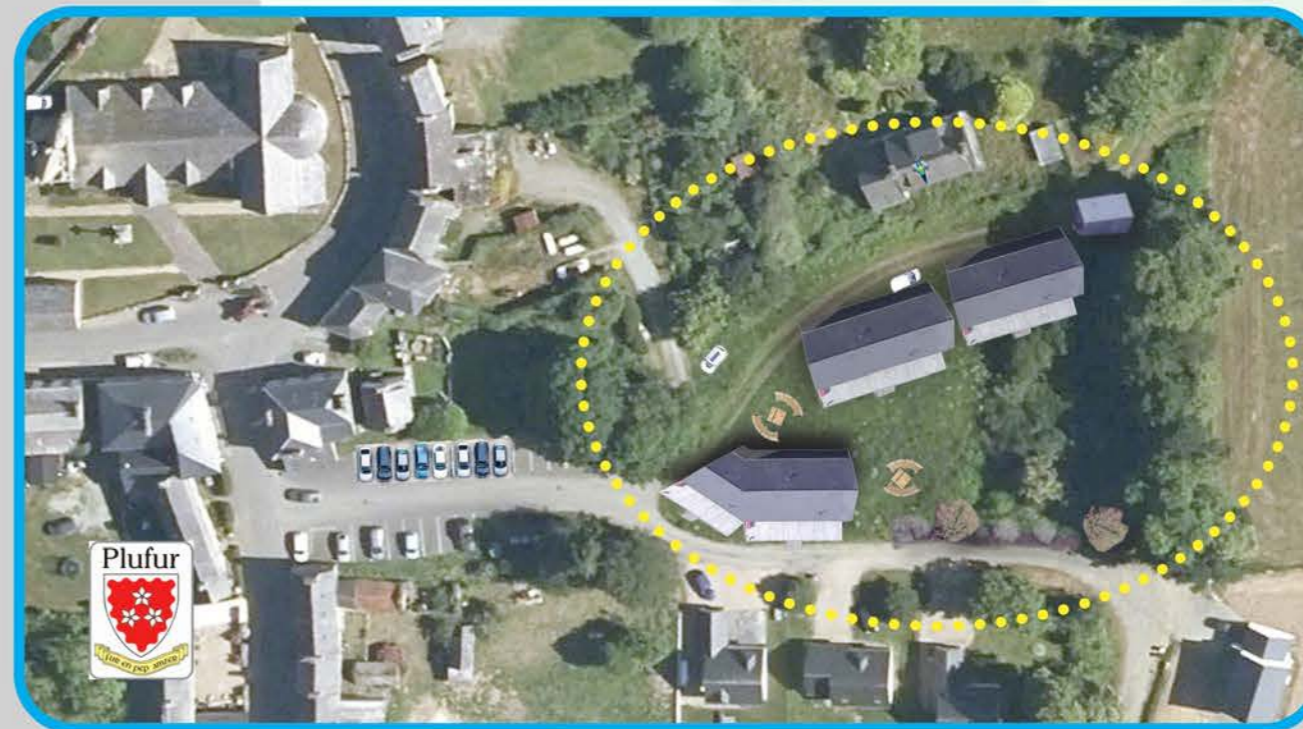
Des espaces partagés



Créations de
l'architecte DPLG
Cécile Gaudouin (Rennes)
www.cecilegaudouin.com



Couloir commun au nord



Ce projet incarne bien plus qu'une ambition architecturale : celle de recréer du lien et de penser l'habitat autrement et mêle engagement social, écologie et persévérance, avec la volonté profonde d'offrir une réponse à la crise du logement.

Un hameau pour mieux vivre ensemble, avec des logements éco-responsables en grande partie réalisés en auto construction.

L'objectif : faire baisser les coûts de location afin de rendre ces logements accessibles à toutes et à tous. Ces habitats reposent sur un modèle coopératif. Chacun peut y prendre part, soit en participant à la construction, soit par un apport financier. « L'argent n'est pas une finalité, la finalité, c'est un habitat où les gens se sentent bien. » explique l'un des partenaires du projet.

Ce hameau est pensé comme un véritable lieu de vie avec un espace commun favorisant les rencontres entre habitants et facilitant l'intégration des nouveaux arrivants.

Chaque bâtiment comprendrait entre quatre et cinq logements locatifs, avec une organisation adaptée aux besoins de chacun : au rez-de-chaussée, des logements pour les personnes âgées, et à l'étage, des logements pour les familles. L'ambition est également écologique et sanitaire. Un chauffage collectif serait mis en place pour éviter les systèmes individuels au bois et limiter les particules dans l'air intérieur. Le projet inclut une buanderie et des ateliers communs ainsi qu'un ferme photovoltaïque visant une forme d'autonomie énergétique.

En décembre dernier, lors d'un repérage avec un agent immobilier au centre du village de Plufur, l'association Hameau Solidaire découvre un terrain appartenant à la commune. Le maire Hervé Guéroul confirme que cette parcelle est constructible, et que la commune est prête à accueillir le projet. Même accueil enthousiaste de la part de Lannion-Trégor communauté (LTC) « car il s'agit d'une œuvre collective et sociale conduite par un bailleur social privé. » Quelques jours plus tard, une rencontre est faite avec Marie Jamin-Kieffer, 1^{ère} adjointe. « Nous avons immédiatement eu envie que cette élue, qui est aussi une des responsables du CCAS, s'implique dans ce projet pour nous orienter vers des familles en besoin de logement. »

Pour sa part, Marie Jamin-Kieffer témoigne : « La proposition d'Hameau Solidaire vient en complément de la nôtre (un habitat de 8 logements inclusifs pour les plus de 65 ans en cours de développement), nous souhaitons avancer main dans la main ».

Ce choix de soutenir un tel projet s'inscrit d'une politique menée en faveur de l'habitat participatif. La mairie y joue un rôle clé : elle accompagne l'association Hameau solidaire en l'aidant à trouver des solutions concrètes, comme la cession d'une partie du terrain communal, lui apporte un soutien logistique, contribue à faire vivre ce futur lieu de vie, participe à l'identification des populations susceptibles d'y habiter et met à disposition sa connaissance du tissu social de Plufur.

La maison commune : première construction

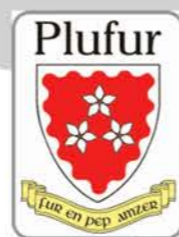
La première construction, qui débiterait en juin 2026, sera la maison commune, située à l'entrée de la parcelle, afin d'accueillir les habitants et de faire vivre le lieu sous toutes ses formes : art, culture, réunions... Les habitants de la commune pourront en profiter, ce lieu d'échanges venant s'ajouter à d'autres projets qui ont été portés et mis en œuvre par la municipalité comme le bar épicerie boulangerie, la crêperie, la salle polyvalente et le terrain de loisirs et de sport, la bibliothèque...

Le hameau pourrait voir le jour d'ici 2029. Durant une dizaine d'années d'études, de recherche de terrain, et de montage de ce projet, les bénévoles de l'association tirent une leçon essentielle : « Il ne faut pas se précipiter. La phase de préparation et de développement demande du temps ; c'est ce qui nous a permis d'apprendre, de tisser des liens solides et fiables notamment avec les responsables territoriaux, et de nous remettre en question. Ce temps nous a aussi permis d'aller à la rencontre de projets similaires, notamment près de Rennes et à Saint-Germain-sur-Ille (35), avec le collectif d'habitat La Cie.Rit. Nous avons échangé avec les habitants, qui nous ont confié que les trois années d'auto construction avaient été « une expérience extraordinaire, parmi les plus enrichissantes de leur vie ».

Face à une crise du logement omniprésente

« Nous avions d'un point de vue philosophique, l'envie d'investir dans quelque chose de social, et de durable. Que nos recherches et nos ressources privées bénéficient à la collectivité, et à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons envie de répondre à cette forte demande. Pour nous, c'est une manière de réparer modestement et collectivement la société ; cela ne peut être qu'une réussite. » L'association se dit d'ailleurs reconnaissante d'être entourée d'élus particulièrement sensibles à cette problématique : « Une fois que les élus sont engagés, toutes les portes s'ouvrent et les bonnes volontés affluent : l'intercommunalité, le département, la région... »

d'après Mélissa Levrel pour *Le Télégramme*, avril 2026



Retrouvez Plufur sur l'application
(smartphone et tablette)
Mon Village



Association 1901
W223006503

Hameau Solidaire en Trégor

www.hameausolidaire.com

hameausolidaire@west.bzh

tél. 06 66 51 39 67

26, RUE JULES-FERRY • 22310 — PLUFUR (F)

Document non contractuel
en cours de développement



HAMEAU SOLIDAIRE EN TRÉGOR

association loi 1901

Raphaël Caussimon tél. 06 66 51 39 67

Mairie de Plufur 22310 — Plufur (F)

www.hameausolidaire.fr

hameausolidaire@west.bzh



Hameau solidaire à Plufur (Côtes-d'Armor)

(Vue du site au 27 avril 2026)

*Constructions bois
(Haute Qualité
Environnementale et passif)*

Associations adhérentes :
**Habitat Participatif Ouest
Twiza** (bénévoles autoconstructeurs)

Partenaires :
Zoé Fontaine (architecte)

Commune de Plufur (22)

**Scierie Le Duff (22)
Technichanvre (29)
Cellaouate (29)**

Hameau solidaire en Trégor
association évoluant vers une
**Société Coopérative
d'Interet Collectif (SCIC)**

Raphaël Caussimon
Mairie de Plufur
22310 - Plufur (F)
tél. 06 66 51 39 67

hameausolidaire@west.bzh
www.hameausolidaire.fr

10 logements (T1, T2 et T3) répartis dans deux unités d'habitations (R+1) en ossature bois avec espaces et couloirs communs intérieurs côté Nord, façade vitrée à 90 % côté Sud, en location et location-ventes en autopromotion et autoconstruction à 50 %

- En RdC (T1 et T2), pour PMR et personnes fragiles avec accès véhicules autorisés
- Au 1^{er} étage (T2 et T3 accès escaliers Nord) pour jeunes ménages, stationnement des véhicules sur parkings aménagés
- Bâtiments passifs HQE (haute qualité environnementale) sur pilotis • Espaces verts communs, voie douce, bancs, tables de pique-nique, espaces de repos...
 - Chaufferie bois collective, buanderie et atelier collectifs, alimentation en panneaux photovoltaïques et thermiques
 - Sans artificialisation des sols